

REFERENTIEL DE CERTIFICATION PERIODIQUE DU CNP de CHIRURGIE THORACIQUE ET CARDIOVASCULAIRE (CNP CTCV)

INTRODUCTION

LE DISPOSITIF DE CERTIFICATION PÉRIODIQUE

L'obligation de certification périodique est effective depuis le 1^{er} janvier 2023 et concerne tous les médecins. Elle est inscrite dans la Loi "Ma santé 2022" et a été officialisée par l'ordonnance du 19 juillet 2021. Celle-ci précise que la certification périodique des professionnels de santé est une procédure *"indépendante de tout lien d'intérêt permettant, à échéances régulières au cours de la vie professionnelle, de garantir le maintien des compétences, la qualité des pratiques professionnelles, l'actualisation et le niveau des connaissances"*.

Le cycle de la certification périodique est défini sur une période de 6 ans pour les médecins diplômés après le 1^{er} janvier 2023 ; pour les médecins déjà diplômés à cette même date, la première période est de 9 ans.

LES QUATRE BLOCS, PILIERS DU RÉFÉRENTIEL

Ainsi, les actions du référentiel sont réparties en 4 blocs :

Bloc 1 : "actualiser leurs connaissances et leurs compétences"

- Actualiser les connaissances fondant les pratiques et assurer qu'elles soient conformes au regard des données de la science, des valeurs professionnelles, de l'éthique, de la déontologie, des priorités de santé publique, de l'évolution des politiques de santé, des évolutions sociétales et des besoins de santé sur un territoire.
- Assurer les compétences nécessaires à l'exercice (évolution professionnelle notamment : spécialité, expertise, pratiques avancées, spécificités d'exercice...) pour les rendre conformes et adaptées à la pratique et à l'offre de soins sur un territoire.

Bloc 2 : "renforcer la qualité de leurs pratiques professionnelles"

- Garantir des pratiques conformes au regard des recommandations de bonne pratique, des référentiels qualité, des valeurs professionnelles, de l'éthique, de la déontologie.
- Garantir l'amélioration des pratiques sur la qualité et sécurité des soins. Les actions d'amélioration de la qualité des pratiques peuvent aussi concourir à l'élaboration ou l'actualisation de procédures/protocoles.

Bloc 3 : "améliorer la relation avec leurs patients"

- Ce bloc s'étend aux relations avec les usagers du système de santé, notamment pour les professionnels exerçant dans le champ de la promotion de la santé, de la prévention et des activités de formation.
- Assurer une relation de qualité au regard des recommandations de bonne pratique, des valeurs professionnelles, de l'éthique, de la déontologie, des droits des patients.
- Actualiser la connaissance des droits du patient, des obligations déontologiques fondant les pratiques.
- Contribuer au renforcement du dialogue, améliorer la transparence de l'information, développer l'écoute active et la bienveillance.
- Assurer une relation de qualité avec l'entourage et/ou de collaboration avec les aidants dans le respect des droits du patient.
- Faciliter la prise en compte des évolutions qui modifient la relation (niveau d'information des patients, impact des nouveaux outils numériques et nouvelles formes de prise en charge numérique...).
- Rendre le patient co-acteur de sa santé (décision médicale partagée).

Bloc 4 : "mieux prendre en compte leur santé personnelle".

- Donner, à chaque professionnel, les moyens de préserver sa santé lui permettant d'exercer une activité de qualité.
- Rendre chaque professionnel acteur attentif à son état de santé.
- Promouvoir, maintenir et améliorer l'état de sa santé.
- Prévenir les altérations de l'état de santé psychique et somatique.
- Conserver les aptitudes professionnelles.

MÉTHODE D'ÉLABORATION

Les actions figurant dans le référentiel de certification du CNP CTCV ont été définies par un comité scientifique (CS) désigné par le conseil d'administration du CNP CTCV. L'objectif a été de **définir un parcours de certification au plus près de la pratique réelle** du chirurgien thoracique et cardio-vasculaire. Le référentiel a ensuite été validé par le bureau du CNP.

Le CNP CTCV a élaboré ce référentiel en respectant les règles de qualité scientifique, de validité méthodologique d'indépendance vis-à-vis de toute entreprise à but lucratif intervenant dans le monde de la santé. Conformément au guide méthodologique validé par le Collège de la Haute Autorité de Santé le 13 juillet 2022 et au décret n° 2024-258 du 22 mars 2024 relatif à la certification périodique, les actions inscrites dans le référentiel doivent répondre aux critères d'éligibilité suivants :

- validation par un comité scientifique au sein du CNP CTCV
- action adaptée à la pratique d'un médecin de la spécialité
- action en adéquation avec une fiche-méthode HAS de référence, lorsqu'elle existe
- identification des objectifs scientifiques et pédagogiques, du contenu et des modalités de réalisation
- qualification et les compétences des concepteurs, formateurs et modérateurs mettant en œuvre les actions

- adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux actions figurant dans le référentiel
- absence de lien financier direct avec les entreprises commercialisant des produits ou services de santé à visée préventive ou thérapeutique pouvant donner lieu à prescription ou conseil auprès du patient
- déclaration publique d'intérêts des membres du comité scientifique, d'organisation et concepteurs, formateurs et modérateurs
- évaluation des actions prenant en compte les appréciations (positives ou négatives) des parties prenantes (bénéficiaires, financeurs, équipes pédagogiques)

Malgré tous les efforts de recensement des actions susceptibles d'intéresser les chirurgiens thoraciques et cardio-vasculaires pour leur parcours de certification, il est possible que certaines actions pertinentes aient échappé. Il est apparu important d'ouvrir une possibilité pour le chirurgien de proposer une action ne figurant pas dans la liste du référentiel. Le comité scientifique pour la certification périodique du CNP CTCV devra évaluer a priori ou a posteriori ces actions dites « action hors liste » afin de permettre leur validation.

CRITÈRES DE VALIDATION. TÉLÉSERVICE 'MaCertif'ProSanté'.

Dans chacun des 4 blocs de la certification périodique, **les chirurgiens thoraciques et cardio-vasculaires devront avoir validé DEUX ACTIONS (minimum)**, définies pour chacune dans les attendus du CNP CTCV figurant dans le tableau du référentiel sur la période d'un cycle de certification.

Outre les **attendus du CNP**, le tableau du référentiel du CNP CTCV mentionne également les **éléments de preuve qui seront à fournir pour la validation** d'une action.

Chaque action a la même "valeur" : il n'y a pas d'action "majeure" ou "mineure" ni système de pondération des actions du référentiel de certification. La mise en place d'une pondération des actions fera l'objet de réflexions ultérieures de la Commission professionnelle des médecins du CNCP.

Les actions validées par chaque chirurgien thoracique et cardio-vasculaire seront intégrées dans espace personnel du *téléservice 'MaCertif'ProSanté'*, piloté par l'Agence du numérique en santé. Le flux sera le plus automatisé possible pour éviter toute saisie inutile de données par le médecin et pour faciliter le suivi et l'accompagnement par le CNP.

La validation finale d'un cycle de certification sera assurée par l'Ordre des Médecins : cette validation ouvrira *de facto* le cycle suivant.

Le suivi du référentiel sera assuré par le comité scientifique de la certification périodique du CNP CTCV avec intégration ou suppression d'actions en fonction des évolutions scientifiques ou technologiques de la spécialité, des évolutions pédagogiques ou méthodologiques

L'enjeu sociétal de la certification périodique des professionnels de santé est à l'évidence qualitatif : améliorer la qualité des pratiques professionnelles, la qualité des soins et donc la santé de la population. L'enjeu personnel est une valorisation au fil de l'eau et de façon la plus simple possible de toutes les actions que nous réalisons déjà dans divers contextes pour qu'elles s'intègrent simplement dans ce nouveau dispositif.

Le CNP CTCV a œuvré pour la mise en place de dispositif en coordination avec la FSM et assurera l'information des chirurgiens thoraciques et cardio-vasculaires et la promotion du dispositif pour permettre une montée en charge de la certification dans les toutes prochaines années, en particulier auprès des plus jeunes médecins, les premiers concernés. Le CNP CTCV devra aussi assurer l'accompagnement des professionnels qui le souhaitent pour accomplir leur parcours de certification et participer, avec la commission professionnelle des médecins du Conseil National de Certification Périodique (CNCP), à une évaluation de l'impact du dispositif de certification sur la qualité des soins.

Bloc 1 : Actualiser les connaissances et les compétences

	Actions	Attendus méthodologiques du CNP	Eléments de preuve
1.	Actions de formation, à caractère scientifique ou professionnel : - participation à un congrès de niveau national (JFEF SFCTCV) ou international (ESTS, EACTS, ESVS) ; - participation aux séminaires du Collège CTCV - participation aux RDV en ligne SFCTCV (webinaires) -	Participant auditeur ou intervenant à l'intégralité de l'action de formation	Fiche ressource : Annexe 1.1 Document preuve : Attestation de présence
2.	Action de formation en simulation : - Bootcamp - Simlife	Participation en tant que formateur ou qu'apprenant sur toute la durée de la session	Fiche ressource : Annexe 1.2 Document preuve : Attestation de participation
3.	Formations diplômantes universitaires (DU, DIU)	Participation en tant que formateur ou qu'apprenant	Fiche ressource : Annexe 1.3 Document preuve : Attestation de présence aux sessions du DU/DIU ou diplôme lui-même si déjà délivré
4.	Formation de mobilité / perfectionnement (une ou plusieurs journées de perfectionnement auprès d'un centre « labélisé » par la SFCTCV (exemple formation VATS, RATS, TAVI ou autre)	Participation en tant qu'apprenant sur toute la durée de la session	Fiche ressource : Annexe 1.4 Document preuve : Attestation de participations aux sessions ou attestation de formation complétée
5.	Activités de recherche académique, clinique ou fondamentale / Publications dans des revues référencées à comité de lecture indépendant	Contribution scientifique à des programmes de recherche clinique ou fondamentale par plusieurs biais possibles : - rôle de promoteur / rôle d'investigateur - aide à la rédaction de protocoles - inclusions de patients dans des protocoles - participation à la structuration de la recherche clinique de l'établissement/ de l'équipe - publications scientifiques	Fiche ressource : Annexe 1.5 Document preuve : Références des publications scientifiques, attestation de participation si travaux en cours non encore publiés
6.	Action hors liste	A proposer et expliciter par le praticien	À évaluer/valider par le CNP

Bloc 2 : Renforcer la qualité des pratiques et des soins

	Actions	Attendus méthodologiques du CNP	Éléments de preuve
1.	Participation régulière aux bases de données : Epithor, Epicard Epicong, Francemac	Participation exhaustive et sincère à l'une des bases de données de la spécialité	Fiche ressource : Annexe 2.1 Document preuve : Résumé de l'audit qualité accessible sur la base de données, saisie des données contrôlée par le CNP sur la plateforme des bases de données
2.	Participation régulière aux RMM / Participation aux CREX	Organisation, participation à la présentation du cas, à l'analyse, aux mesures prises, à l'évaluation	Fiche ressource : Annexe 2.2 Document preuve : Attestation de présence, compte rendu anonymisé ou toute autre document justifiant de la participation (protocole rédigé, etc...)
3.	Participation régulière aux réunions pluridisciplinaires : RCP heart team / RCP oncologie thoracique	Actions possibles : présence effective aux réunions, organisation, démarche d'amélioration de la qualité de ces réunions	Fiche ressource : Annexe 2.3 Document preuve : Attestation de présence ou relevé annuel
4.	Contribution aux instances de l'établissement de santé où le praticien exerce (c'est-à-dire être membre de l'instance ou la commission et y participer régulièrement) : - participation au Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales CLIN - participation à la Commission Médicale de l'Etablissement (en tant que membre élu ou en tant que membre de droit) - participation régulière à la Cellule Qualité et Sécurité des Soins de l'établissement CQSS - participation à un groupe de travail institutionnel (type Comité développement durable, Comité qualité de vie au travail, Comité de Lutte contre la Douleur CLUD, Commission des usagers, ...)	Actions possibles : présence effective aux réunions, organisation, démarche d'amélioration de la qualité de ces réunions	Fiche ressource : Annexe 2.4 Document preuve : Attestation de présence, ou toute autre document justifiant de la participation

5.	Actions de type audit, protocole ou formation permettant de mettre en œuvre les recommandations suivantes : RAAC chir thoracique / RAAC chir cardiaque / TAVI / Bistouri électrique / Circuit prélèvement bloc / Epargne sanguine / Sevrage tabac pré-op / Check list CEC / Check list « sécurité patient » / Coopération anesthésiste-chirurgie	Les actions concernant les « Recommandations » doivent permettre leur mise en œuvre ou l'amélioration de leur application : il peut s'agit d'actions de type audit, protocole (création ou mise à jour) ou formation	Fiche ressource : Annexe 2.5 Document preuve : Toute document justifiant de la mise en œuvre de la recommandation choisie (protocole, audit,...)
6.	Gestion des risques en équipe	Identifier des risques spécifiques de l'équipe, mettre en place une stratégie pour les prévenir, les récupérer, les atténuer	Fiche ressource : Annexe 2.6 Document preuve : Tout document justifiant de la participation (description de la situation à risque, de l'analyse, compte rendu des réunions de travail, stratégie mise en place, etc...)
7.	Déclarer des EIAS : soit dans le cadre de l'accréditation, soit au sein de l'établissement d'exercice	Déclarer et analyser des EIAS :1 par an par chirurgien	Fiche ressource : Annexe 2.7 Document preuve : Fiche de déclaration de l'EIAS
8.	Action hors liste	A proposer et expliciter par le praticien	À évaluer/valider par le CNP

Bloc 3 : Améliorer la relation avec les patients

	Actions	Attendus méthodologiques du CNP	Eléments de preuve
1.	Actions de formation sur le thème de la relation patient délivrées par des organismes de formation labellisés Qualiopi ou par des structures figurant sur la liste publique des organismes de formation (L.6351-7-1 du code du travail)	Participation en tant que formateur ou qu'apprenant sur toute la durée de la session	Fiche ressource : Annexe 3.1 Document preuve : Attestation de l'organisme formateur
2.	Formations diplômantes universitaires (DU, DIU) sur le thème de la relation patient organisées par les universités Exemples : formation annonce (cancer, mauvaise nouvelle, maladie chronique, dommage associé aux soins,...) ou communication avec le patient	Participation en tant que formateur ou qu'apprenant sur toute la durée de la session	Fiche ressource : Annexe 3.2 Document preuve : Attestation de présence aux sessions du DU/DIU ou diplôme lui-même si déjà délivré
3.	Action de formation au cours des Journées d'hiver CTCV (journées professionnelles) sur le thème de la relation patient	Participation en tant que formateur ou qu'apprenant sur toute la durée de la session	Fiche ressource : Annexe 3.3 Document preuve : Attestation de présence
4.	Enquête satisfaction patient (type E satis par exemple)	Conception d'une enquête, prise de connaissance des résultats de ces enquêtes Analyse des résultats, travail de sensibilisation de l'équipe Mise en place de mesures d'amélioration Démarche d'évaluation des résultats de ces mesures	Fiche ressource : Annexe 3.4 Document preuve : Résultats de l'enquête, tout document justifiant de son analyse et des enseignements tirés
5.	Patients traceurs	Contribution à la réalisation d'un Patient traceur	Fiche ressource : Annexe 3.5 Document preuve : Grille Patient traceur spécifique réalisée
6.	Programmes associant des patients de type éducation thérapeutique, patients experts ou partenaires.	Conception ou participation à ces actions d'échanges	Fiche ressource : Annexe 3.6 Document preuve : Tout document justifiant de la participation au programme (compte rendu des réunions de travail, descriptif du programme mis en place, attestation de présence ou de participation etc...)

7.	Questionnaires PROMs, PREMs	Développement et ou utilisation de questionnaires de type PROMs ou PREMs	Fiche ressource : Annexe 3.7 Document preuve : Questionnaire lui-même, tout document justifiant de son analyse ou de son interprétation
8.	Recueil du consentement éclairé	Conception, utilisation, suivi du recueil du consentement patient	Fiche ressource : Annexe 3.8 Document preuve : Tout document justifiant de la conception ou du suivi
9.	Fiches d'information patient écrites	Contribution active à l'élaboration de documents d'information pour les patients quel que soit le support Utilisation des fiches patients de la SFCTCV <i>(en cours de publication)</i>	Fiche ressource : Annexe 3.9 Document preuve : Tout document justifiant de la conception ou du suivi (y compris la fiche d'information elle-même)
10.	Programmes de E-Santé	Elaboration d'un programme ou participation à un programme	Fiche ressource : Annexe 3.10 Document preuve : Tout document justifiant de la participation au programme (compte rendu des réunions de travail, descriptif du programme mis en place, attestation de présence ou de participation etc...)
11.	Action hors liste	A proposer et expliciter par le praticien	À évaluer/valider par le CNP

Bloc 4 : Mieux prendre en compte sa santé personnelle

	Actions	Attendus méthodologiques du CNP	Eléments de preuve
1.	Actions de formation sur le thème de la santé personnelle du médecin délivrées par des organismes de formation labellisés Qualiopi ou par des structures figurant sur la liste publique des organismes de formation (L.6351-7-1 du code du travail) DIU « Soigner les soignants »	Participation en tant que formateur ou qu'apprenant sur toute la durée de la session	Fiche ressource : Annexe 4.1 Document preuve : Attestation de présence aux sessions du DU/DIU ou diplôme lui-même si déjà délivré
2.	Action de formation au cours des Journées d'hiver CTCV (journées professionnelles) sur le thème de la santé du professionnel	Participation en tant que formateur ou qu'apprenant sur toute la durée de la session	Fiche ressource : Annexe 4.2 Document preuve : Attestation de présence
3.	Fiches prévention sur la santé du professionnel : - Harcèlement - Addiction - Conduite à tenir face à un collègue aux propos suicidaires - Seconde victime - Visite médicale santé au travail	Prise de connaissance de la fiche	Fiche ressource : Annexe 4.3 Document preuve : Déclaration sur l'honneur indiquant le fiche choisie
4.	Formations de radioprotection: - Formation à la radioprotection pour tous les médecins utilisant les rayonnements ionisants à renouveler au moins tous les 3 ans - Formation à la radioprotection des patients à renouveler tous les 10 ans	Participation en tant qu'apprenant sur toute la durée de la session	Fiche ressource : Annexe 4.4 Document preuve : Attestation de réussite délivrée par l'organisme formateur ou par l'établissement de soins
5.	Port des équipements individuels de protection (rayonnements ionisants)	Port des équipements de radioprotection adaptés	Fiche ressource : Annexe 4.4 Document preuve : Déclaration sur l'honneur

6.	Suivi dosimétrique	Prise de connaissance de son propre suivi dosimétrique et son interprétation	Fiche ressource : Annexe 4.4 Document preuve : Fiche de suivi dosimétrique
7.	Evaluation des nuisances au bloc opératoire (fumées, bruit, gaz anesthésiques,...)	Action d'évaluation des risques liés aux nuisances au bloc opératoire (fumées, bruit, gaz) Actions de prévention	Fiche ressource : Annexe 4.5 Document preuve : Tout document justifiant de la participation aux actions d'évaluation ou de prévention
8.	Evaluation du risque musculo-squelettique	Action d'évaluation des risques musculo-squelettiques Actions de prévention	Fiche ressource : Annexe 4.6 Document preuve : Tout document justifiant de la participation aux actions d'évaluation ou de prévention
9.	Technique de kinésithérapie de Mc Kenzie	Formation à la technique d'auto traitement	Fiche ressource : Annexe 4.7 Document preuve : Attestation de formation ou déclaration sur l'honneur de la mise en pratique
10.	Avoir un médecin traitant	Déclaration de son médecin traitant	Fiche ressource : Annexe 4.8 Document preuve : Attestation obtenue sur le site Ameli
11.	Consulter un médecin du travail	Consultation en médecine du travail	Fiche ressource : Annexe 4.8 Document preuve : Attestation de consultation
12.	Tenir ses vaccinations à jour	Tenir ses vaccinations à jour avec respect du calendrier vaccinal obligatoire des professionnels de santé	Fiche ressource : Annexe 4.9 Document preuve : Attestation médicale de vaccinations à jour
13.	Auto-évaluation de son état de santé (autotests SMART) - Syndrome d'épuisement professionnel (burnout, stress professionnel) - Syndrome dépressif - Risque suicidaire - Addictions	Réalisation du test Prise de connaissance des résultats et des conseils associés	Fiche ressource : Annexe 4.10 Document preuve : Déclaration sur l'honneur indiquant le test réalisé

14.	Actions de bien être au travail	Organisation ou participation à des activités ou à des ateliers	Fiche ressource : Annexe 4.11 Document preuve : Tout document justifiant de la mise en place ou de la participation aux actions menées (un résumé écrit explicitant l'action et son déroulé sera accepté)
15.	Action hors liste	A proposer et expliciter par le praticien	À évaluer/valider par le CNP

ANNEXES du BLOC 1

Annexe 1.1

Actions de formation, à caractère scientifique ou professionnel

- ✓ Liste actualisée des congrès nationaux et internationaux de la spécialité ou apparentés validés par le CNP CTCV :
- JFEF : Journées Francophones et Européennes de Formation en Chirurgie Thoracique et Cardio-Vasculaire, Structurale et Endo-Vasculaire organisées par la SFCTCV Société Française de Chirurgie Thoracique et Cardio-Vasculaire
- CPLF : Congrès de Pneumologie de Langue Française
- ESTS : European Society of Thoracic Surgeons
- EACTS : European Association for Cardio-Thoracic Surgery
- ESVS : European Society of Vascular Surgery
- STS : The Society of Thoracic Surgeons
- SFC : Société Française Cardiologie
- ISHLT : International Society For Heart and Lung Transplantation
- AATS : American Association For Thoracic Surgery
- IASLC : International Association for the Study of Lung Cancer
- ESTES : European Congress of Trauma and Emergency
- ASCO : American Society of Clinical Oncology
- ESMO : European Society for Medical Oncology
- SFAR : Société Française d'anesthésie et de réanimation
- AHA : American Heart Association

- ✓ participation aux séminaires du Collège CTCV
- Séminaires Nord, Ouest, Sud : 2 sessions par an dont le programme est proposé par le Bureau du Collège CTCV et validé en accord avec le CNP CTCV
- en tant que formateur ou qu'apprenant

- ✓ participation aux RDV en ligne SFCTCV (webinaires)
- 6 à 10 sessions par an dont le programme scientifique est proposé par le Comité Scientifique de la SFCTCV et validé en accord avec le CNP CTCV
- en tant qu'intervenant ou que participant

- ✓ participation aux Journées professionnelles CNP, dites Journées d'Hiver dont le programme est proposé par le CNP CTCV chaque année

Annexe 1.2

Actions de formation en simulation, en tant qu'apprenant ou en tant que formateur :

- Bootcamp : 1 session par an
Séminaire National de Formation par la Simulation en Chirurgie Thoracique et Cardio-Vasculaire sous la même forme d'ateliers de simulation
Durée : 3 jours
Modalité : un apprenant pour un encadrant
- Simlife : 1 session par an
Simulation à haut degré de réalisme en Médecine interventionnelle. Formation nationale par la simulation utilisant les modèles humains circulants et non circulants, et utilisant le brevet [Simlife®](#), proposant une mise en situation avec : des instruments opératoires, du personnel chargé de la gestion des instruments, et des étudiants jouant le rôle de personnel de blocs. Elle permet ainsi de placer la simulation chirurgicale au cœur de l'enseignement de la chirurgie thoracique et cardio-vasculaire.

Annexe 1.3

Formations diplômantes universitaires (DU, DIU) :

- D.I.U. d'oncologie thoracique médico-chirurgicale
- D.U. de CEC
- DU d'assistance circulatoire
- DU structurel et valvulaire
- DU de chirurgie valvulaire
- DU de physiologie respiratoire
- DU d'enseignement des sciences de la santé
- DU de simulation en santé
- DESC/DES option Thoracique / Cardiaque adulte / Congénitale / Vasculaire

En complément des DU et DIU listés ci-dessus, le comité scientifique pour la certification périodique du CNP CTCV pourra évaluer a priori ou a posteriori d'autre DU/DIU afin de permettre leur validation.

Annexe 1.4

Formation de mobilité / perfectionnement (une ou plusieurs journées de perfectionnement auprès d'un centre expert reconnu par le CNP CTCV (exemple formation VATS, RATS, TAVI). La liste des centres contributeurs au VATS tour, au RATS tour et au TAVI tour sont les suivants :

VATS tour : Video Assisted Thoracic Surgery

Liste des centres d'accueil à l'enseignement :

- Marseille : AP-HM – CHU, hôpital Nord
- Paris : Institut Mutualiste Montsouris
- Paris : AP-HP – hôpital Tenon
- Rouen : CHU, hôpital Charles-Nicolle
- Toulouse : CHU, hôpital Larrey
- Rennes : CHU, hôpital Pontchaillou

RATS tour : Robotic Assisted Thoracoscopic Surgery

Liste des centres d'accueil à l'enseignement :

- Dijon : CHU, hôpital François Mitterrand
- Rouen : CHU, hôpital Charles-Nicolle
- Paris : AP-HP – hôpital FOCH
- Paris : AP-HP – hôpital Tenon
- Marseille : AP-HM – CHU, hôpital Nord
- Marseille : AP-HM – CHU, hôpital Saint Joseph

TAVI tour : Transcatheter Aortic Valve Implantation

Liste des centres d'accueil à l'enseignement :

- Angers – CHU d'Angers
- Lille – C.H.R.U. – Institut Cœur Poumon – Chirurgie Cardio-Vasculaire
- Paris – A.P.H.P. Groupe Pitié Salpêtrière
- Marseille – Hôpital St Joseph

Annexe 1.5

Contribution scientifique à des programmes de recherche clinique ou fondamentale par plusieurs biais possibles :

- rôle de promoteur / rôle d'investigateur
- aide à la rédaction de protocoles
- inclusions de patients dans des protocoles
- participation à la structuration de la recherche clinique de l'établissement/ de l'équipe
- publications scientifiques

Loi Jardé – Recherche clinique : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000032722870/2017-06-14/

ANNEXES du BLOC 2

Annexe 2.1

Participation exhaustive et sincère à l'une des bases de données de la spécialité :

- ✓ EPITHOR pour la chirurgie thoracique
- ✓ EPICARD pour la chirurgie cardiaque
- ✓ EPICONG pour la chirurgie cardiaque congénitale
- ✓ FRANCEMACS pour l'assistance circulatoire

Recueil d'activité :

- ✓ nombre d'interventions par type de geste
- ✓ diagnostics principaux motivant les interventions
- ✓ terrain : pathologies associées, facteurs de risque, permettant d'établir un score de risque prévisionnel

Analyse qualité :

- ✓ morbidité
- ✓ mortalité hospitalière
- ✓ comparaison des résultats obtenus/résultats escomptés par utilisation des scores prévisionnels
- ✓ comparaison des résultats obtenus avec la base nationale et la base européenne

Annexe 2.2

Participation aux RMM :

Les Revues de Morbi-Mortalité permettent une analyse collective, rétrospective et systémique de cas marqués par la survenue d'un décès, d'une complication, ou d'un évènement qui aurait pu causer un dommage au patient, et qui a pour objectif la mise en œuvre et le suivi d'actions pour améliorer la prise en charge des patients et la sécurité des soins.

https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_837036/fr/revue-de-mortalite-et-de-morbidite-rmm-guide-2009

Participation aux CREX :

Les comités de retour d'expérience permettent par une démarche collective et systémique d'analyser les défaillances survenues lors de la prise en charge des patients. Il a pour mission de réduire les risques et d'augmenter la sécurité des soins en prévenant et en analysant les événements indésirables. Le CNP souhaite que la participation des chirurgiens aux CREX soit valorisée dans leur démarche d'amélioration de la qualité et la sécurité des soins.

Annexe 2.3

Participation aux RCP Heart Team

Participation régulière aux réunions de concertation pluridisciplinaires Heart Team des praticiens impliqués dans la prise en charge des patients porteurs de valvulopathie aortique au stade chirurgical et dont la gravité clinique et le risque opératoire font discuter d'une alternative à la chirurgie conventionnelle.

Cette modalité de prise en charge de tels patients atteste des discussions inter-spécialités dont le but est la sécurité maximale du patient.

<https://www.ctsnet.org/events/4th-heart-team-winter-summit>

Participation aux RCP d'oncologie thoracique

Participation régulière en réunions de concertation pluridisciplinaires des professionnels impliqués dans la prise en charge des patients atteints de cancer. Le rôle de la RCP est de proposer une stratégie de traitement définie sur la base d'un avis pluridisciplinaire et des référentiels validés et régulièrement actualisés. Passage des dossiers en RCP pour les nouveaux patients atteints de cancer. Traçabilité de la proposition thérapeutique faite en RCP et de la décision dans le dossier du patient.

[Referentiel RCP INCA - Actualisation Dec 2023 \(calameo.com\)](#)

Annexe 2.4

Contribution aux instances de l'établissement de santé où le praticien exerce, en étant membre du comité ou de la commission :

Participation au Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales CLIN

=> Recommandations pour la surveillance et la prévention des infections nosocomiales : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/100_recommandations.pdf

Participation à la Commission Médicale de l'Etablissement (en tant que membre élu ou en tant que membre de droit)

=> Loi HPST 21 juillet 2009 « Les clés pour comprendre » : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/vademecum_loi_HPST.pdf

Participation à la Cellule Qualité et Sécurité des Soins de l'établissement CQSS

=> [Haute Autorité de Santé - Manuel et référentiel de la certification des établissements pour la qualité des soins \(has-sante.fr\)](#)

Participation à un groupe de travail institutionnel (type Comité développement durable, Comité qualité de vie au travail, Comité de Lutte contre la Douleur CLUD, Commission des usagers, ...)

=> Commission des usagers : [Haute Autorité de Santé - Construire et faire vivre le projet des usagers en établissements de santé \(has-sante.fr\)](#)

Projet d'établissement et volet écoresponsable : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000044317163

Annexe 2.5

Les actions concernant les « Recommandations » doivent permettre leur mise en œuvre ou l'amélioration de leur application : il peut s'agir d'actions de type audit, protocole (création ou mise à jour) ou formation par exemple.

La liste des « Recommandations » est la suivante :

1/ « RAAC chir thoracique » : Réhabilitation Améliorée Après Chirurgie thoracique

=> RFE SFAR « Réhabilitation améliorée après lobectomie pulmonaire » 2019

<https://sfar.org/download/rfe-anesthesie-rac-lobectomie-pulmonaire/?wpdmdl=24440&refresh=6295df6a7f0b61653989226>

2/ « RAAC chir cardiaque » : Réhabilitation Améliorée Après Chirurgie cardiaque

=> Guidelines for Perioperative Care in Cardiac Surgery : Enhanced Recovery After Surgery Society Recommendations. Engelman DT, Ben Ali W, Williams JB, Perrault LP, Reddy VS et al. JAMA Surg. 2019 Aug 1;154(8):755-766. doi: 10.1001/jamasurg.2019.1153

3/ « TAVI » :

=> [https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2019-01/bioprotheses_valvulaires_aortiques_implantees_par_voie_transcatheter_tavi - referentiel 2019-01-31 10-29-32 136.pdf](https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2019-01/bioprotheses_valvulaires_aortiques_implantees_par_voie_transcatheter_tavi_-_referentiel_2019-01-31_10-29-32_136.pdf)

4/ « Bistouri électrique » :

=> https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_2882414/fr/comment-gerer-les-risques-associes-a-l-utilisation-du-bistouri-electrique

5/ « Circuit prélèvement bloc » :

=> https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_2776163/fr/comment-securer-le-circuit-d-un-prelevement-realise-au-bloc-operatoire-et-son-rapport-d-elaboration

6/ « Epargne sanguine » :

=> [algorithme utilisable pour le diagnostic et la classification de l'anémie dans la période préopératoire.pdf \(has-sante.fr\)](#)

7/ « Sevrage tabac pré-op » :

=> RFE SFAR « Recommandations sur la prise en charge du tabagisme en période périopératoire » 2016

https://sfar.org/wp-content/uploads/2016/08/2-SFAR-RFE-tabac_proposition-CRC.pdf

8/ « Check list «sécurité patient » » :

=> https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2016-02/mode_demploi_et_version_2016_de_la_check-list_securite_du_patient_au_bloc_operatoire.pdf

9/ « Coopération anesthésiste-chirurgie » :

=> http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_2587220/fr/cooperation-entre-anesthesistes-reanimateurs-et-chirurgiens-mieux-travailler-en-equipe

[https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2016-01/points_cles_et_solutions - cooperation entre anesthésistes-reanimateurs et chirurgiens.pdf](https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2016-01/points_cles_et_solutions_-_cooperation_entre_anesthesistes-reanimateurs_et_chirurgiens.pdf)

Annexe 2.6

Travailler à la gestion des risques en équipe

Il s'agit d'identifier des risques spécifiques de l'équipe, mettre en place une stratégie pour les prévenir, les récupérer, les atténuer

La méthodologie est la suivante : [Fiche synthèse recommandations professionnelles \(has-sante.fr\)](#)

Annexe 2.7

Déclarer des EIAS : soit dans le cadre de l'accréditation (en individuel ou en équipe), soit au sein de l'établissement d'exercice (par exemple sur le logiciel qualité dédié de l'établissement) selon la méthodologie recommandée par l'HAS

La déclaration d'un EIAS si celui-ci est analysé a la valeur d'une action.

La méthodologie est la suivante : [Haute Autorité de Santé - L'analyse des événements indésirables associés aux soins \(EIAS\) : mode d'emploi \(has-sante.fr\)](#)

ANNEXES du BLOC 3

Annexe 3.1

- ✓ Action de formation sur le thème de la relation patient
- ➔ Délivrance de l'information à la personne sur son état de santé (HAS)
https://www.has-sante.fr/jcms/c_1261551
- ➔ Dispositif d'annonce du diagnostic d'un cancer (INCA)
<https://www.e-cancer.fr/Professionnels-de-sante/Parcours-de-soins-des-patients/Dispositif-d-annonce>
- ➔ Annonce d'un dommage associé aux soins (HAS)
https://www.has-sante.fr/jcms/c_953138
- ➔ Annonce d'une mauvaise nouvelle (HAS)
https://www.has-sante.fr/jcms/c_698028
- ➔ Annonce et accompagnement du diagnostic d'un patient ayant une maladie chronique (HAS)
https://www.has-sante.fr/jcms/c_1730418
- Utilisation de l'outil « Faire dire – Communiquer avec son patient » (HAS)
https://www.has-sante.fr/jcms/c_2612334
- ✓ Action de formation ou sensibilisation au concept de « Décision médicale partagée »
https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2013-10/12iex04_decision_medicale_partagee_mel_vd.pdf

Annexe 3.2

Diplômes Universitaires sur le patient partenaire ou le partenariat (une dizaine en France : Toulouse, Lyon, Montpellier, Nantes, etc...)

Annexe 3.3

Les Journées professionnelles du CNP, dites Journées d'Hiver, dont le programme est proposé par le CNP CTCV dédie une session combinant présence orale par un intervenant spécialisé sur la thématique et atelier pratique avec mise en condition.

Le programme est établi chaque année afin d'implémenter les connaissances des participants et mieux les sensibiliser à la thématique de la relation patient.

Annexe 3.4

- ✓ Enquête satisfaction patient (type E satis par exemple)
- Prendre connaissance des résultats de ses enquêtes E satis de satisfaction patient
Analyse ses résultats, faire un travail de sensibilisation de l'équipe
Mettre en place des mesures d'amélioration
Démarche d'évaluation des résultats de ces mesures
[Analyse de l'activité hospitalière : E-SATIS | Publication ATIH \(sante.fr\)](#)
[Haute Autorité de Santé - IQSS - e-Satis : mesure de la satisfaction et de l'expérience des patients hospitalisés \(has-sante.fr\)](#)
- ✓ Un questionnaire conçu par l'équipe chirurgicale spécifique de son activité est également possible dans cette démarche

Annexe 3.5

Patients traceurs

Contribution à la réalisation d'un Patient traceur et à la création de sa grille spécifique

Méthodologie HAS

https://www.has-sante.fr/jcms/c_1661702/fr/le-patient-traceur-en-etablissement-de-sante

Annexe 3.6

Conception et participation à la mise en place de programmes associant des patients, par exemple : éducation thérapeutique, patients experts ou partenaires.

Participation aux Universités des Patients (Paris Sorbonne, Paris Nord, Grenoble, ...)

Participation aux formations organisées par des associations de malades ou autres, comme celle de Savoirs patients

Annexe 3.7

Questionnaires PROMs, PREMs

Toute démarche d'évaluation de la communication entre l'équipe, le patient, son entourage et sa famille (enquête, etc...)

➔ Action d'amélioration de la communication entre l'équipe, le patient, son entourage et sa famille (numéro de contact, renseignements des familles, etc.. ;)

➔ Développement et ou utilisation de questionnaires de type PROMs ou PREMs

https://www.has-sante.fr/jcms/p_3277049/fr/qualite-des-soins-percue-par-le-patient-indicateurs-proms-et-prems-panorama-d-experiences-etrangees-et-principaux-enseignements

https://www.has-sante.fr/jcms/p_3325627

Annexe 3.8

Recueil du consentement éclairé

Conception, utilisation et suivi du recueil du consentement des patients

Participation à la mise en œuvre de programmes visant à améliorer la décision médicale, partagée avec le patient (consentement éclairé, balance bénéfices risques)

https://www.has-sante.fr/jcms/c_1671523/fr/patient-et-professionnels-de-sante-decider-ensemble

Annexe 3.9

- Fiches d'information patient écrites du service ou de l'institution

Conception, utilisation et suivi (révision, mise à jour) de fiches d'information des patients du service ou de l'institution

Divers supports possibles : fiches écrites papier, site internet, application

- Contribution active à l'élaboration de documents d'information pour les patients de la SFCTCV

Suivi de l'utilisation de ces fiches

- Audit de l'utilisation des fiches d'information patient

Annexe 3.10

Elaboration ou participation à des programmes encadrés d'E-santé

https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2019-10/e_sante_essentiel_en_4_pages.pdf

<https://esante.gouv.fr/>

<https://esante.gouv.fr/strategie-nationale/mon-espace-sante>

ANNEXES du BLOC 4

Annexe 4.1

Actions de formation sur le thème de la santé personnelle du médecin délivrées par des organismes de formation labellisés Qualiopi ou par des structures figurant sur la liste publique des organismes de formation (L.6351-7-1 du code du travail)

DIU « Soigner les soignants »

<http://diu-soignerlessoignants.fr/>

Annexe 4.2

Les Journées professionnelles du CNP, dites Journées d'Hiver, dont le programme est proposé par le CNP CTCV dédie une session combinant présence orale par un intervenant spécialisé sur la thématique et atelier pratique avec mise en condition.

Le programme est établi chaque année afin d'implémenter les connaissances des participants et mieux les sensibiliser à la thématique de la santé du professionnel

Annexe 4.3

Fiches prévention sur la santé du professionnel

SMART propose plusieurs fiches pratiques, téléchargeables et imprimables, apportant des éléments d'aide à la gestion de différentes situations de souffrance au travail.

- ✓ **Harcèlement** : Que faire face à un harcèlement moral ou sexuel au travail ?

[fiche-cfar-harcèlement-points-cles.pdf \(sfar.org\)](#)

[fiche-cfar-harcèlement.pdf \(sfar.org\)](#)

- ✓ **Addiction**: Prise en charge de l'addiction chez les professionnels de santé en milieu d'anesthésie-réanimation

[FicheAddiction2022.pdf \(sfar.org\)](#)

- ✓ **Conduite à tenir face à un collègue aux propos suicidaires**

[fiche-cfar-propos-suicidaires-points-cles.pdf \(sfar.org\)](#)

[fiche-cfar-conduite-a-tenir-face-a-un-collegue-aux-propos-suicidaires.pdf \(sfar.org\)](#)

- ✓ **Seconde victime**

[FicheSecondeVictime2022.pdf \(sfar.org\)](#)

- ✓ **Visite médicale santé au travail**

[fiche-cfar-sante-au-travail-points-cles.pdf \(sfar.org\)](#)

[fiche-cfar-visite-medicale-sante-travail.pdf \(sfar.org\)](#)

Annexe 4.4

Formations radioprotection, suivi dosimétrique, port des équipements individuels de protection (rayonnements ionisants)

Formation à la radioprotection pour tous les médecins utilisant les rayonnements ionisants à renouveler au moins tous les 3 ans

Formation à la radioprotection des patients à renouveler tous les 10 ans

Mise en œuvre effective des actions de protection personnelle : port des équipements de radioprotection adaptés

Prise de connaissance de son propre suivi dosimétrique et son interprétation

<https://www.irs.fr/node/1690>

<https://www.asn.fr/l-asn-reglemente/guides-de-l-asn/principales-dispositions-reglementaires-de-radioprotection-applicables-en-radiologie-medicale-et-dentaire>

Annexe 4.5

Actions d'évaluation des nuisances au bloc opératoire (fumées, bruit, gaz anesthésiques,...)

- audit
- mesures
- enquête

Actions de prévention des nuisances au bloc opératoire (fumées, bruit, gaz anesthésiques,...)

- campagne de sensibilisation
- aménagements

→ Fumées :

[tc137.pdf](#)

[op422006.pdf](#)

→ Bruit :

[Évaluation du niveau sonore dans un bloc opératoire d'urologie \(urofrance.org\)](#)

→ Gaz anesthésiques :

[Gestion des gaz d'anesthésie - La SFAR](#)

<https://www.inspq.qc.ca/toxicologie-clinique/exposition-professionnelle-aux-gaz-anesthésiques-pour-inhalation-partie-2>

Annexe 4.6

Actions d'évaluation des risques musculo-squelettiques

- audit
- mesures
- enquête

Actions de prévention des risques musculo-squelettiques

- campagne de sensibilisation
- aménagements

[Comprendre les troubles musculo-squelettiques | ameli.fr | Assuré](#)

<http://dx.doi.org/10.1016/j.bloc.2025.04.009>

Annexe 4.7

Apprentissage de la technique de kinésithérapie de Mc Kenzie, travail postural, etc...

[Microsoft Word - McKenzie.doc \(sofmmoo.org\)](#)

Annexe 4.8

Déclarer son médecin traitant / Consulter un médecin du travail

Campagne Dis doc, t'as ton doc ?

<https://www.ameli.fr>

<https://cfar.org/didoc/>

Annexe 4.9

Tenir ses vaccinations à jour selon le calendrier vaccinal obligatoire des professionnels de santé

<https://professionnels.vaccination-info-service.fr/>

Annexe 4.10

Auto-évaluation de son état de santé : autotests SMARTs

Réalisation d'autotests mis à disposition par la SFAR et identification de points de difficultés, notamment sur les axes suivants :

- ✓ Syndrome d'épuisement professionnel (burnout, stress professionnel)
- ✓ Syndrome dépressif
- ✓ Risque suicidaire
- ✓ Addictions

<https://sfar.org/comites/sante-au-travail-smart/auto-tests/>

<https://smart-equipes.rps-tests.fr/>

Annexe 4.11

Actions de bien être au travail

Possibilité pour les médecins et équipes accréditées de présenter toute action en faveur du bien être au travail

- organisation ou participation à des activités ou des manifestations sportives de l'établissement
- organisation ou participation à des ateliers de bien être de l'établissement (hypnose, relaxation lumineothérapie, etc...)
- autres actions de l'établissement (potager participatif, groupe de lecture, de travaux manuels, orchestre, etc...)

LISTE DES ACRONYMES

ANS	Agence du Numérique en Santé
AATS	American Association For Thoracic Surgery
AHA	American Heart Association
ASCO	American Society of Clinical Oncology
CEC	Circulation ExtraCorporelle
CLIN	Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales
CLUD	Comité de Lutte contre la Douleur
CNCP	Conseil National de Certification Périodique
CNOM	Conseil National de l'Ordre des Médecins
CNP	Conseil National Professionnel
CPLF	Congrès de Pneumologie de Langue Française
CQSS	Cellule Qualité et Sécurité des Soins
CREX	Comité de Retour d'Expérience
CS	Comité Scientifique
CTCV	Chirurgie Thoracique et Cardio-Vasculaire
DES	Diplôme d'Etudes Spécialisées
DESC	Diplôme d'Etudes Spécialisées Complémentaires
DIU	Diplôme Inter-Universitaire
DU	Diplôme Universitaire
EACTS	European Association for Cardio-Thoracic Surgery
ETAS	Événements Indésirables Associés aux Soins
E-Santé	Santé numérique ou information numérique sur la Santé
E-SATIS	Enquête avec indicateur de la satisfaction des patients
ESMO	European Society for Medical Oncology
ESTES	European Congress of Trauma and Emergency
ESTS	European Society of Thoracic Surgeons
ESVS	European Society of Vascular Surgery
FSM	Fédération des Spécialités Médicales
HAS	Haute Autorité de Santé
IASLC	International Association for the Study of Lung Cancer
ISHLT	International Society For Heart and Lung Transplantation
JFEF	Journées Francophones et Européennes de Formation
PREMs	Patient-Reported Experience Measures
PROMs	Patient-Reported Outcome Measures
RAAC	Réhabilitation améliorée après chirurgie

RATS	Robotic Assisted Thoracoscopic Surgery
RCP	Réanimation Cardio-Pulmonaire
RMM	Revue de Mortalité et de Morbidité
SFAR	Société Française d'anesthésie et de réanimation
SFC	Société Française Cardiologie
SFCTCV	Société Française de Chirurgie Thoracique et Cardio-Vasculaire
STS	<u>The Society of Thoracic Surgeons</u>
TAVI	Transcatheter Aortic Valve Implantation
VATS	Video Assisted Thoracic Surgery